

Le Vésinet, le 14 juin 2023

A l'attention de : Madame Anne Vicq-Appas, Maire-adjointe
Copie : Monsieur Bruno Coradetti, Maire du Vésinet
Monsieur Marc Lerouge, Directeur de Cabinet du Maire

Objet : Projet de rénovation du Centre-ville

Madame,

Nos associations ont mobilisé leurs adhérents pour participer le mardi 6 juin dernier à la « Balade prospective » organisée par la Ville, dans le cadre du projet de rénovation du Centre-ville. Cet évènement a permis d'échanger à nouveau sur ce sujet important.

Le fascicule remis aux participants lors de cette Balade était organisé en 5 arrêts bien identifiés : Place du marché, rue Thiers, Place de l'Eglise, rue Foch et Place de la Gare.

Certains éléments du Plan-Guide ont été rappelés à l'occasion de ces arrêts pour « cadrer » les réponses des participants aux questions auxquelles ils étaient invités à répondre dans le fascicule.

Nous avons vite réalisé que la « consultation » des participants ne portait que sur des sujets périphériques tels que la qualité des revêtements de sol ou la végétalisation de certains espaces. Ces sujets viennent généralement tout à fait en « bout de course » lorsque les choix structurants de l'aménagement urbain ont fait l'objet d'une vraie consultation et d'un relatif consensus.

Nous ne cessons de répéter depuis des mois, à l'occasion de chacune de nos rencontres, que l'étude pour le Centre-ville doit porter prioritairement, à ce stade, **sur la destination de la Place du marché et ses usages, pour le dessus et pour le dessous.**

En effet, les impacts des choix quant à la Place du marché seront importants et structurants pour l'ensemble de l'aménagement du Centre-ville.

Par ailleurs, **le Plan-Guide édité par la Ville en janvier 2022 ne peut constituer seul un point de référence.**

Il n'a en effet ni largement été diffusé (vous nous avez au contraire demandé de ne pas le diffuser auprès de nos adhérents) ni fait l'objet d'une concertation avec les Vésigondins ou d'une validation par nos associations.

Il est grand temps **de valider les enjeux fondamentaux concernant le Centre-ville avant de désigner un maître d'œuvre.**

Les associations ne cautionneront pas une « concertation » qui se limite aux seuls sujets périphériques et ne traite pas des choix fondamentaux.

Elles vont informer leurs adhérents et les Vésigondins de l'évolution du projet pour le Centre-ville et vont lancer une consultation à ce sujet.

Eric de la Guéronnière
Président de SLV

Jacques Firmin
Président d'AEB

Régis Desmarescaux
Président de l'AVNR

Joël Rosenberg
Président de DRWC